

Pourquoi faire appel à une consultante externe ?

- Vous avez besoin de renforcer ponctuellement votre équipe sur des compétences RH que vous n'avez pas dans votre entreprise
- Vous souhaitez bénéficier d'un regard extérieur qui vous permettra de prendre du recul sur votre activité et vos pratiques

L&VOUS CONSEIL RH

Adresse :
24A rue du Fossat
31180 LAPEYROUSE-FOSSAT

Tél : 06.60.22.76.52
Mail : sophie.colombies@letvous-conseilrh.fr

CONSEIL RH

Vous avez un besoin spécifique ?

- Vous recrutez un nouveau collaborateur mais vous n'avez pas de temps à consacrer à cette tâche
- Vous avez besoin d'élaborer votre plan de développement des compétences ou de réaliser une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Vous voulez mettre en place les entretiens professionnels ou les entretiens annuels et vous ne savez pas comment vous y prendre
- Vous faites face à des tensions internes ou de la démotivation du personnel
- Vous souhaitez réaliser un état des lieux de vos pratiques RH ou managériales pour les rendre plus performantes
- Vous allez faire face à des changements organisationnels et vous souhaitez accompagner ou mobiliser vos équipes

Programme Conseil RH

Diagnostic
Accompagnement



Pour qui ?

- PME / TPE / Associations / Grandes entreprises
- Service RH
- Services impactés par un changement
- Managers et équipes

CONSEIL RH

Diagnostic / Accompagnement

La prestation de conseil permet :

- D'aider votre entreprise à repérer les axes d'amélioration de sa gestion des ressources humaines en lien avec votre stratégie et votre développement économique =>

DIAGNOSTIC

- De co-construire des outils et un plan d'action partagé avec les parties prenantes à la problématique rencontrée dans votre entreprise =>

ACCOMPAGNEMENT

- D'accompagner la mise en oeuvre des actions en rendant votre entreprise autonome en vous permettant l'appropriation des outils mis à votre disposition => **ACCOMPAGNEMENT**

← **Diagnostic**

Accompagnement →

DIAGNOSTIC

Consiste à rechercher les raisons qui expliquent la situation constatée, à lui donner du sens et à dégager les marges de manoeuvre pour se rapprocher des objectifs définis ensemble

1 - Rendez-vous préalable

Clarification de vos besoins et attentes

2 - Planification de l'action

Préparation de l'intervention (planning, communication auprès du personnel, outils utilisés)

3 - Recueil des données

Entrevues, recueil de renseignements, ...

4 - Rédaction d'un rapport détaillé

Analyse des informations, rédactions de préconisations, définition d'actions prioritaires, conditions de réussite, ...

5 - Communication des résultats

Réunion de restitution des résultats du diagnostic, recueil des avis et mise en perspective de réalisation

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé peut consister à :

- Coordonner votre projet de mise en oeuvre des préconisations du diagnostic et les ressources que vous souhaitez affecter
- Transférer la méthodologie d'action à vos équipes internes afin de les rendre autonomes
- Réaliser une prestation RH externalisée pour votre entreprise